



Les quatre saisons de l'APPARITEUR WIHR-AU-VAL



Hiver 2016-2017

Numéro 33

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Après presque trois ans de mandat et une année 2016 d'intenses négociations relatives au PLU, à l'accessibilité et à l'évolution du carrefour Nouvelle Auberge, Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux prenons conscience des difficultés croissantes qu'éprouvent les petites communes rurales dans la maîtrise de leur destin. Au nom de l'économie, de l'efficacité et des valeurs de la république, que ce soit la Préfecture, donc l'Etat, ou les collectivités territoriales qui nous intègrent, l'ingérence semble devenir la règle aux yeux des élus responsables que nous sommes.

Je saisi l'opportunité des vœux et de ce bilan pour remercier publiquement les Adjointes et l'ensemble du Conseil pour le travail de qualité qu'il fournit tout au long de l'année.

PLU



Dans un article de l'Appariteur d'automne traitant de ce sujet compliqué, j'expliquais déjà à quel point nos marges de manœuvres étaient serrées au milieu d'un tas de règles de calcul, de documents superposés, et de servitudes. Heureusement que, grâce à un travail appliqué, le dossier arrêté soumis aux personnes publiques associées, nous vaut des avis en retour ne nécessitant que des retouches mineures. Tenant compte de ces remarques, en concertation avec le cabinet d'étude TOPOS, nous peaufinons notre document d'urbanisme pour l'exposer d'ici peu à

l'enquête publique. En l'espace d'un mois à compter du 23 janvier, quatre rendez-vous ont été programmés avec le commissaire enquêteur. Les dates vous seront communiquées à la suite de ce paragraphe (*), sur le site Internet de la commune, par affichage et par voie de presse. Le secrétariat de la mairie se fera un plaisir de vous renseigner sur la marche à suivre pour déposer vos doléances. Après ce mois, le commissaire enquêteur aura encore un mois pour faire son rapport de synthèse. Nous espérons donc pouvoir approuver notre PLU fin mars et clore ainsi un processus enclenché deux ans et demi plus tôt.

(*) lundi 23/01/2017 de 10h00 à 12h00 - mardi 07/02/2017 de 10h00 à 12h00 - mercredi 15/02/2017 de 15h00 à 17h00 - jeudi 23/02/2017 de 15h00 à 17h00



Carrefour Nouvelle Auberge

C'est une longue histoire d'accidents de la circulation. Interpelé par l'augmentation du trafic (jusqu'à 13000 voitures par jour) et le changement de nature des accidents qui commençaient à faire des victimes en plus de la tôle froissée, les pouvoirs publics se devaient d'agir. En 2011 un projet d'envergure initié par le conseil général a vu le jour. Il prévoyait la déviation de la rue de Soultzbach vers un giratoire de quarante mètres de diamètre, permettant ainsi un croisement aisé entre la RD43 et la RD417. Parking, trottoirs et itinéraires cyclables complétaient le dispositif.

En 2012, les communes de Wihr-au-Val, Soultzbach-les-Bains et Wasserbourg intéressées par le projet, étaient mises à contribution. Ces deux dernières communes, pas prêtes financièrement, estimant que la charge incombait entièrement au conseil général tout en déplorant l'absence de la CCVM dans le montage, ont refusé d'inscrire ce financement dans leur budget. Un bel élan venait d'être stoppé par ce qui n'était peut-être qu'un grain de sable dans les rouages. Relégué sous une pile de dossier, l'affaire semblait aller droit aux oubliettes jusqu'à ce jour de février 2014, quand une collégienne arrivant de la gare et s'appêtant à emprunter le passage piéton pour traverser la RD417, fut renversée par un chauffard. L'événement ayant ravivé les consciences fustigées par une pétition, il aura encore fallu deux campagnes électorales pour que de nouveaux élus municipaux et départementaux s'obligent à faire évoluer la dangereuse situation.

En 2015, après moult palabres, limitation de vitesse, éclairage, signaux lumineux et des cheminements piétons ont été adaptés par la commune, le département et SNCF réseaux. Ces premières mesures semblaient être de bon augure pour les négociations à suivre entre la municipalité et les Conseillers Départementaux. Cependant, malentendus et francs désaccords se sont révélés. Le point d'achoppement principal restant l'intégration du lieu-dit Nouvelle Auberge en agglomération, considéré par la municipalité comme un transfert de charges avec insuffisance de moyens. Le projet proposé aujourd'hui par le conseil départemental à court d'argent selon ses dires, comprend l'installation de trois feux

tricolores au droit de la rue de la gare, l'aménagement d'environ deux cents de mètres de trottoirs et une passerelle facilitant le cheminement piéton parallèlement au vieux pont de pierre qui enjambe le canal de la scierie.

La municipalité, déçue par ce projet revu considérablement à la baisse et contrainte d'intégrer ce carrefour en agglomération, allouera 50000 € au financement de ces travaux d'un coût estimé sur la base d'un document du CD68 à 150000 €. Le coût de la passerelle sera pris sur des

fonds maîtrisés par Monique Martin ; tout cela au lieu des 1.5M d'€ prévus du temps des vaches grasses avec le giratoire. Les petits accrochages qui persistent en ce lieu et le spectre d'une catastrophe en toile de fond, imposent aux pouvoirs publics, mais aussi aux piétons, cyclistes et automobilistes de rester vigilants.

Syndicat de la basse vallée de la Fecht

Monique MARTIN est aussi présidente de ce syndicat de la basse vallée de la Fecht qui est principalement financé par le CD68. C'est par ce biais que Monique Martin a réussi à trouver des fonds pour la passerelle évoquée précédemment. D'autre part, il y a un mois environ, ce syndicat a opéré une vaste opération d'éclaircie sur les ripisylves (rives boisées) en amont du pont de la Fecht sur prêt d'un km jusqu'au camping de Gunsbach. Le but de ces travaux est d'éviter que des chutes d'arbres entravent le bon écoulement des eaux de la rivière. Que la Présidente du syndicat soit remerciée pour ces attentions portées sur notre ban communal.



Accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Diagnostic, agenda d'accessibilité programmé, appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre, avant-projets, dérogation refusées, nouvelles propositions, commission etc..., la municipalité planche depuis près de 2 ans sur ce dossier qui a déjà coûté du temps et de l'argent sans qu'aucun coup de pioche n'ait été donné à ce jour. Victime de l'intransigeance des services de l'Etat que sont

les bureaux de la Direction Départementale des Territoires (DDT) chargés de l'accessibilité et les Architectes des Bâtiments de France (ABF) du ministère de la culture, nous nous inquiétons des coûts excessifs liés aux exigences des uns et des autres en pleine cure d'amaigrissement budgétaire aussi imposée par le même Etat. Les désaccords portent sur l'accessibilité à la belle salle du conseil et des mariages de la mairie. La fragilité connue du bâtiment et l'agencement biscornu du rez-de-chaussée rendent difficile voire contreproductif l'installation d'un ascenseur intérieur d'une part. D'autre part les ABF rechignent à nous accorder les autorisations pour un ascenseur extérieur car situé dans le champ de visibilité de la tour. A l'issue de nombreuses tractations un compromis a été trouvé. Un ascenseur extérieur placé entre l'atelier et la mairie mènera les personnes à mobilité réduite (PMR) jusqu'au premier étage de notre mairie restée comme neuve depuis les travaux datant d'une dizaine d'années. Alors que nous n'en sommes qu'au début, ces opérations de mise en accessibilité de six Etablissement Recevant du Public (ERP) en six ans, cette première expérience en la matière nous promet encore quelques chaudes négociations jusqu'à la fin du programme.

Communauté de Commune de la Vallée de Munster (CCVM)

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe) conduit la CCVM à redéfinir et étendre ses champs d'intervention. Il est question de nouvelles compétences, de compétences transférées, de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ce chapitre fera l'objet d'une communication ultérieure quand le conseil communautaire aura débattu de l'intérêt communautaire et de ce qui reste du ressort des communes.

Ce qui est important de retenir dans l'immédiat, ce sont les changements de fonctionnement de la collecte des déchets que la loi et la logique économique nous imposent. Le conseil communautaire a acté le programme de réorganisation du ramassage en porte à porte, du déploiement des points d'apport volontaire, de l'accès règlementé au centre de valorisation des déchets (déchetterie) et de sa restructuration. La mise en place de mesures incitatives pour une facturation plus juste des services est à l'étude. Je ne peux que vous conseiller de prendre connaissance des informations transmises par la CCVM sur papier ou par voie électronique.

Pour clore ce paragraphe, on ne peut passer sous silence l'évolution de la maison du fromage. Chacun aura pu suivre dans la presse l'histoire compliquée de cet outil de promotion des produits du terroir de la vallée victime d'une stratégie inadaptée. Repartie sur de nouvelle base, souhaitons au nouveau gérant, fermier aubergiste connu dans la vallée, la belle réussite qui servira aussi l'intérêt public.

Les Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique

Ils concernent la gestion du corps des Sapeurs-Pompiers et de la gestion des eaux puisées dans la nappe d'accompagnement de la Fecht. Ces deux syndicats sont amenés à évoluer de façon significative.

D'une part, après trois ans d'existence le SIVU des Pompiers souffre déjà du mal qui à l'origine a motivé sa création. Il s'agit du problème des effectifs notamment en journée. En effet, la mobilité nécessaire dans la vie professionnelle de ces volontaires qui s'engagent dans cette voie, pose de sérieux problèmes de disponibilité à ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de la population. Des discussions avec les communes voisines sont en cours pour trouver des modes de fonctionnement compatibles avec les besoins en matière de sécurité civile.

D'autre part, la loi NOTRe prévoit aussi le transfert de la compétence de gestion des eaux vers l'intercommunalité c'est-à-dire la CCVM pour ce qui nous concerne. Que ce soit au sujet de nos sources communales ou de celui des puits intercommunaux, l'imprécision sur le sort que nous réserve cette loi, probablement revisitée après les prochaines échéances électorales, ne constitue pas une aide à la décision. Les pénuries d'eau annoncées et le vieillissement du matériel nécessiteront des investissements sur les deux réseaux.



Ecoles et périscolaire

Enseignants, membres de l'association des Parents d'élèves 'les Globe-Trotters', personnels de la structure périscolaire et municipalité sont impliqués dans l'éducation des 36 enfants de l'école maternelle et des 64 enfants de l'école élémentaire. De cette centaine d'enfants, plus de la moitié utilisent les services proposés par Wihr'Volt.

Au dernier conseil d'école les directrices ont remercié et encouragé les Globe-Trotters pour les actions menées au profit de la pédagogie pratiquée par les enseignants. Les Représentants des parents quant à eux, ont souligné le dynamisme des Maîtresses et Maître qui s'investissent dans de nombreux projets même quand ils sortent du cadre purement scolaire.

Bien que des imperfections matérielles apparaissent au fur et à mesure du temps qui passe, la municipalité s'applique tant que faire se peut de palier le plus urgent. L'installation d'une cabane de rangement dans la cour de l'école maternelle a été appréciée et l'augmentation du temps de service d'une assistante de cette même école nous permet de répondre en partie aux exigences du plan de prévention anti-terroriste. Des améliorations ont aussi été apportées dans les locaux de Wihr'Volt, afin d'y assurer les activités périscolaires et la restauration des enfants dans de bonnes conditions.

Les Petits Gris

Michel SAUFFISSEAU, André CALDERARA, Roland CONREAUX, Yvon JEANVOINE, Claude ERTLE, Jean-Luc KARLI et Pierre MEYER se sont attaqués en 2016 au mur du cimetière qui avait mauvaise allure à cause du crépi qui s'effritait. Pas certain de leurs compétences pour en faire un mur aux pierres apparentes en refaisant les joints de celles-ci, ils ont fait appel à monsieur Michel LAURENT maçon de métier. Après une matinée de démonstration et de conseils, les bons élèves ont su rendre un travail de qualité que chacun pourra admirer. Par ailleurs, Francis BARXELL a réparé et repeint des bancs publics pour que jeunes et moins jeunes puissent se reposer et plus comme le chante BRASSENS, si affinité. Au nom de la commune je remercie les acteurs de ces belles initiatives.



Associations

Encore un mot à propos des nombreuses et très diverses associations que compte WIHR-AU-VAL. Je suis régulièrement invité à leurs assemblées générales. Une fois de plus, ébahi par le feu qui anime ces personnes passionnées par des activités humanitaires, patrimoniales, sportives, culturelles ou cultuelles, je rends hommage à tous ceux qui, à leur manière, tissent des liens indispensables à l'action communale.

Travaux divers

On peut notamment citer l'ouverture du site Internet, l'installation de clôtures électriques supplémentaires pour la protection des cultures contre le gibier, la réparation de plusieurs fuites sur le réseau d'eau, Le broyage et le fauchage, la construction d'un abri dans la cour de l'école maternelle, la réfection de deux chemins forestiers : l'un partant de la chapelle, l'autre du bunker des Roumains, toujours en forêt ; la sécurisation des bunkers du Krizleweg, suite du remplacement des portes de garage de la Place des Ecoles, le fleurissement, les décorations de Pâques et Noël et la réfection des sentiers qui vont de la rue du Stade à la rue de Walbach plus une multitude d'autres travaux.

Personnel

A cela se rajoute les travaux de secrétariat, du service postal, d'aide à l'école maternelle et d'entretien des locaux. Avec les normes d'hygiène, de sécurité et environnementales, la dématérialisation, etc. ... les tâches sont en constante évolution. Je remercie les employés communaux qui se tiennent à la page et qui contribuent ainsi à la bonne marche des affaires communales. En nous rejoignant en cours d'année, Nicolas BUTSCHER complète honorablement une équipe technique bien rodée.



Honorariat et médaille



L'heure est venue d'honorer comme il se doit une équipe qui a constitué la municipalité pendant les 19 ans qu'ont duré les trois mandatures précédentes. Du quatuor, les deux femmes et les deux hommes ont à leur actif d'êlu encore plus de cela dont ils peuvent être fiers. C'est pour tout ce temps passé au service de la commune, que je peux citer aujourd'hui Alice ERTLE à qui nous avons remis, à l'occasion des vœux du maire, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour plus de vingt ans de mandat. J'ai

aussi proposé d'attribuer l'honorariat à ces quatre élus. Suite à leurs demandes, Monsieur Michel SAUFFISSEAU, Monsieur Rémy TANNACHER et Madame Alice ERTLE sont nommés respectivement Maire honoraire et Adjoint honoraire par arrêtés du Préfet du Haut-Rhin en date du 20/12/2016. Au nom de la commune, je leur adresse les félicitations qu'ils méritent sans oublier les élus qui ont contribué au travail effectué à leurs côtés.

Enfin chers concitoyens, à toutes et à tous, j'ai la joie de vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2017. Qu'elle vous apporte bonheur et sérénité à vous et vos proches.

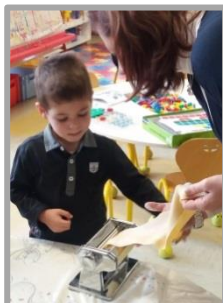
Le Maire

Gabriel BURGARD

ATELIERS CULINAIRES

Atelier chez Marie H.

Les élèves ont appris à modeler le mannala et l'ont décoré avec beaucoup de pépites de chocolat.



Atelier Olivier Lamard

Olivier Lamard, papa d'élève, est venu toute une matinée. Grâce à lui, les élèves ont réalisé des raviolis au fromage de chèvre accompagné d'une mousse au butternut. Le lendemain, les élèves ont pu les déguster



Atelier pâtisseries avec Bernard Leray

Lundi 9 janvier, Bernard Leray est venu à l'école maternelle. Grâce à lui, les élèves ont réalisé de petites pâtisseries au chocolat. D'abord, il fallait découper un rond de génoise au chocolat grâce à un emporte-pièce. Puis, à l'aide d'une poche à douille, déposer de la mousse au chocolat. Ensuite, les enfants décoraient leur préparation avec des meringues, du croustillant aux amandes et du chocolat. Puis, place à la dégustation tant attendue !



Un grand merci à Marie, Olivier et Bernard.

AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.



ETAT CIVIL



Mr BORDMAN Georges
80 ans



Mme WISSON Monique
80ans



Mr BUECHER Edouard
80 ans



Mr CLUR Anne-Marie
80 ans



Mr & Mme SCHMITT
85 ans



Mme MUHLMANN Alice
85 ans



Mme BART Lucie
85 ans



Mr GIANTI Orazio
85 ans



Mr SCHMITT Jean
85 ans



Mr TANNACHER Joseph
90 ans



Mme TANNACHER Colette
85 ans





Mr & Mme SCHWARTZE Jacques
16 novembre
Noces Palissandre



M & Mme BARELL François
7 mai
Noce d'Or



Mariage Céline Forny
& Guillaume Ferry
24/09/2016



Mariage Marie Hablitz
& Christian Bally
27/08/2016



MANQUE ENCORE UNE
PHOTO

